

Image not found or type unknown



Qui doit payer la porte:propriétaire ou locataire?

Par **me186000**, le **27/05/2009** à **14:48**

Bonjour,rrnMa grand-mère , en rentrant de vacances ,n'a pas pu ouvrir sa porte d'entrée.Elle a fait appel à un serrurier qui a noté sur le bon d'intervention"tentative d'intrusion". La police est venue pour constater mais elle n'a pas voulu prendre de plainte car ,pour elle, il n'y avait pas eu d'intrusion.rnLa porte est à changé mais l'assurance ne veut pas payer(pas d'intrusion) et le propriétaire du logement non plus.rnComment sortir de cette impasse et qui doit payer?rnMa grand-mère se fait beaucoup de souci.rnJe vous remercie par avance de la réponse que vous voudrez bien m'apporter.